

Montréal, le 30 janvier 2017

**PAR COURRIEL**

M<sup>e</sup> Vincent Locas, avocat  
Conseiller juridique  
Réglementation et réclamations  
Direction des affaires juridiques  
Gaz Métro  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Rapport mensuel sur le calcul détaillé du coût des services de  
fourniture, de gaz de compression et de système de plafonnement et  
d'échange de droits d'émission projeté (SPEDE) – Février 2017  
Notre dossier : R-3970-2016  
Votre dossier : 312-00801**

---

Monsieur,

En réponse aux documents transmis à la Régie concernant le rapport mensuel du calcul du coût du service de fourniture, du gaz de compression projeté et du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission projeté au 1<sup>er</sup> février 2017, la Régie constate que votre proposition est conforme, telle qu'approuvée par la Régie dans ses décisions D-2008-146, D-2014-171, D-2015-181 et D-2016-191.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



**Pierre Méthé pour**  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
PM/